



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

**AN 2020
20-009**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBOILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : MISE EN PLACE D’UNE COMMISSION “MAPA” POUR LES MARCHES PUBLICS D’UN MONTANT ESTIME SUPERIEUR A 90 000 € HT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L2121-21 et L2121-22,

Vu le Code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Vu la délibération du Conseil municipal n°20-007 du 12 juin 2020 portant élection des membres de la Commission d'appel d'offres,

Considérant que les collectivités territoriales peuvent traiter en marché à procédure adaptée (MAPA) les marchés inférieurs au seuil des procédures formalisées,

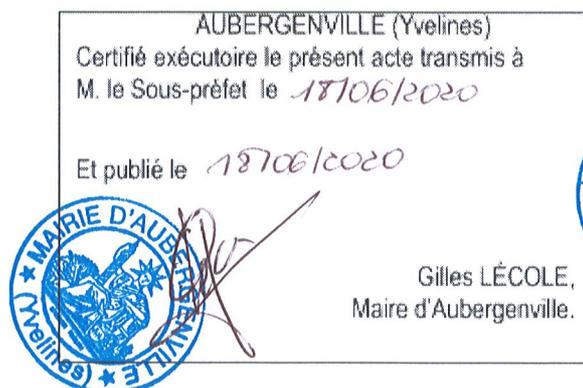
Considérant qu'il est proposé, par souci de transparence, et uniquement pour les marchés publics passés selon la procédure adaptée (MAPA) dont le montant et supérieur à 90 000 € HT, la constitution d'une commission d'attribution, nommée "commission MAPA" et composée des membres titulaires de la Commission d'appel d'offres,

Considérant que cette commission aura un rôle consultatif dans le cadre de l'attribution desdits marchés, et qu'elle se réunira valablement sans condition de quorum,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix Pour, 1 Abstention : Philippe GOMMARD),

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la création d'une Commission Ad hoc, dénommée "Commission MAPA",
 - **ARTICLE 2 : DIT** que la Commission MAPA est composée des cinq membres titulaires de la Commission d'appel d'offres à savoir :
 1. Thierry RIHOUEY
 2. Didier JAHIER
 3. Agnès CHEVALIER
 4. André GODINEAU
 5. et Thierry MONTANGERAND
- le Maire étant Président de droit.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A4 - N°20-010
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-010**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBOILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

05/06/2020

**OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L1413-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux, présidée par le Maire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE, à l'unanimité (33 voix) de procéder à l'élection** des membres devant siéger à la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), **au scrutin public** à la représentation proportionnelle,
- **ARTICLE 2 : CONFIRME, à l'unanimité (33 voix)** que 7 conseillers municipaux siégeront à la CCSPL,

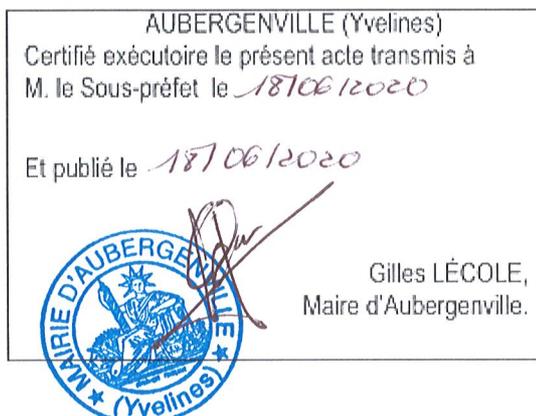
Sont déclarés élus par 33 voix et installés dans leurs fonctions :

1. Thierry RIHOUEY
2. Didier JAHIER
3. Agnès CHEVALIER
4. André GODINEAU
5. Elodie MACHADO
6. Véronique WERNLÉ-LYORZOU
7. Philippe GOMMARD

- **ARTICLE 3 : DECIDE, à l'unanimité (33 voix), de recourir au scrutin public** pour la nomination des représentants des associations locales,

Sont désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix Pour, 7 Abstentions: Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LYORZOU, Guillaume BASSET), en qualité de représentants des associations locales :

1. André MARIN, Président de l'UNC d'Aubergenville
2. José DA SILVA, Président d'Aubergenville Pétanque.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A5a - N°20-011
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-011**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSOILLLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et de la famille, et notamment les dispositions de l'article L123-6,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre de représentants du Conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS),

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix Pour, 1 Abstention : Philippe GOMMARD),

- **ARTICLE UNIQUE : FIXE à 5,** le nombre de représentants du Conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la Ville d'Aubergenville.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A5b - N°20-012
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-012**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 32

Votants 33

DATE D’AFFICHAGE :

05/06/2020

**OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et de la famille,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjointes en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Vu la délibération du Conseil municipal n°20-011 du 12 juin 2020 fixant à 5 le nombre de ses représentants appelés à siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par le Maire, Président de droit,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du CCAS,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE UNIQUE : PROCEDE** à l'élection des membres du Centre communal d'action sociale, au scrutin secret de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Désignation de deux assesseurs :

- Elodie MACHADO
- Ali HADIK

Résultats des élections :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Liste "Aubergenville Horizon" : 25
- Liste "Pour Aubergenville, poursuivons ensemble" : 7
- Blanc : 1
- Suffrages exprimés : 32

- soit 4 sièges pour la liste "Aubergenville Horizon"
- et 1 siège pour la liste "Pour Aubergenville, poursuivons ensemble",

Sont proclamés membres du conseil d'administration du CCAS :

1. Didier JAHIER
2. Edward DANGELOT
3. Mario MANCUSO
4. Virginie MEUNIER
5. Thierry MONTANGERAND.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A6a - N°20-013
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-013**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ARTHUR RIMBAUD D'AUBERGENVILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article R421-16,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

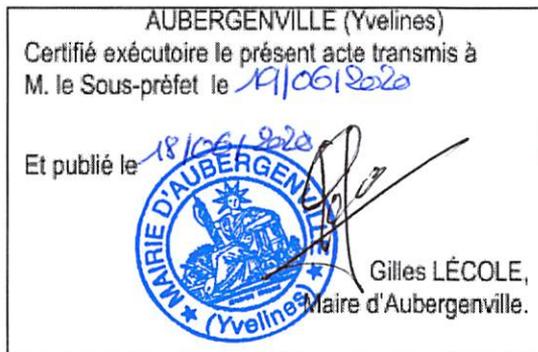
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la Commune appelée à siéger au conseil d'administration du collège Arthur Rimbaud d'Aubergenville,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein du conseil d'administration du collège Arthur Rimbaud.

Mme Florence VARIN a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD).



Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

**AN 2020
20-014**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSOILLLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DESIGNATION D’UN DELEGUE REPRESENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU LYCEE VINCENT VAN GOGH D’AUBERGENVILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article R421-16,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la Commune appelée à siéger au conseil d'administration du lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein du conseil d'administration du lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville.

Mme Myriam DARGENT a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD).

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 19/06/2020

Et publié le 18/06/2020


Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*


Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A6c - N°20-015
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-015**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAINE, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSOILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LE CONSEIL
MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE
(CNAS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjointes en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein des instances du Comité national d'action sociale (CNAS),

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein des instances du Comité national d'action sociale (CNAS).

Mme Virginie MEUNIER a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD).



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A6d - N°20-016
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-016**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 32

Votants 33

DATE D’AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DESIGNATION D’UN DELEGUE REPRESENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES MUREAUX

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

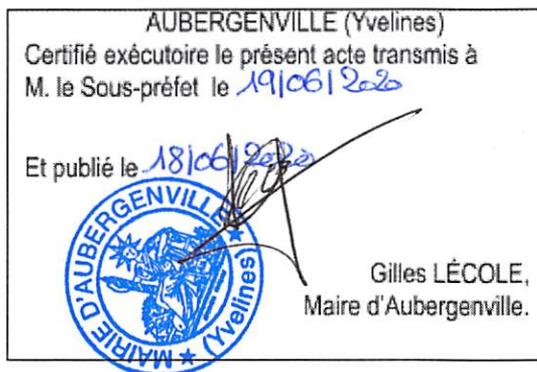
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein de la Mission locale intercommunale des Mureaux,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein de la Mission locale intercommunale des Mureaux.

M. Didier JAHIER a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD).



Fait et délibéré en séance,
Le 19/06/2020, à 18h00, au sein de la Mairie,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A6e - N°20-017
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-017**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSOILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL SYNDICAL DE LA COPROPRIETE D'ACOSTA (1001 VIES HABITAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjointes en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

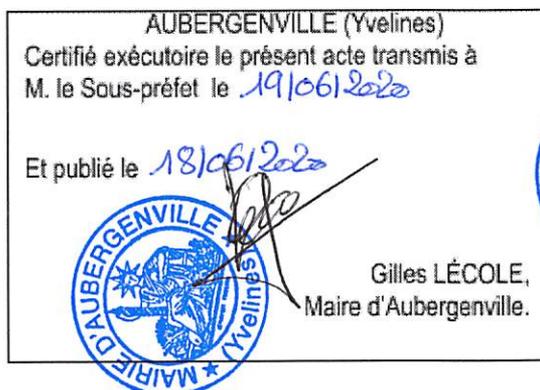
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein du Conseil syndical de la copropriété d'Acosta,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein du Conseil syndical de la copropriété d'Acosta.

M. Lionel LECLER a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD).



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

**AN 2020
20-018**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	32
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE DES JUMELAGES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des associations locales, notamment au sein du Comité des Jumelages,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

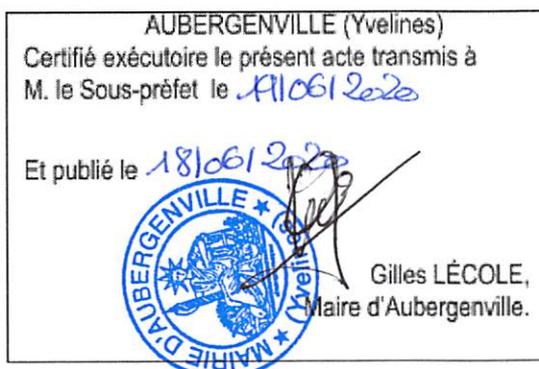
Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de ses représentants au sein du Comité des Jumelages,

Sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD) :

1. Mario MANCUSO
2. Elodie MACHADO
3. Thierry RIHOUEY
4. Sylvia PADIOU
5. Fabienne PAULIN

Gilles LÉCOLE, Maire, étant membre de droit.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/06/2020 – Délibération A7b - N°20-019
5.3 Désignation des représentants

**AN 2020
20-019**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 12 juin, à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBOILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absente ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 32

Votants 33

DATE D'AFFICHAGE :

05/06/2020

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
SEIN DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE LA DIANE D'AUBERGENVILLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 23 mai 2020 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 15 mars 2020,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des associations locales, et notamment au sein de l'Orchestre d'harmonie La Diane d'Aubergenville,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de ses représentants au sein de l'Orchestre d'harmonie La Diane d'Aubergenville.

Sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 8 Abstentions : Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD) :

1. Agnès CHEVALIER
2. Fabienne PAULIN
3. Sylvia PADIOU.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.